

Zimbra

samia.blaise@agglo.morlaix.fr

RE: PLUI-H

De : [REDACTED]

lun., 29 août 2022 09:43

Objet : RE: PLUI-H

📎 1 pièce jointe

À : ep modif1-rlpi-pda <ep.modif1-rlpi-pda@agglo.morlaix.fr>, nolwen delaunay <nolwen.delaunay@agglo.morlaix.fr>

Madame, Monsieur,

Je viens de prendre connaissance des pièces modifiées du PLUI-H.

Sauf erreur de ma part, le souhait de modification que je vous avais mentionné en 2019 (Cf Mails ci-dessous et courrier en RAR), n'a pas été pris en compte.

Ainsi, si cela est possible, merci de supprimer l'espace boisé identifié représenté sur ma parcelle (H 2072 à Plouigneau).

Bien cordialement.

[REDACTED]

De : Nolwen Delaunay [mailto:nolwen.delaunay@agglo.morlaix.fr]**Envoyé :** mercredi 16 octobre 2019 14:13**À :** [REDACTED]**Cc :** GUILLOU Françoise; plu-i**Objet :** Fwd: PLUI-H

Bonjour,

Pour faire suite à votre courriel, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est effectivement en cours d'élaboration.

Ce document d'urbanisme a été arrêté en Conseil de Communauté le 11 février 2019 et a été soumis à une enquête publique qui s'est achevée le 20 septembre dernier.

Celui-ci viendra donc se substituer à l'ensemble des documents d'urbanisme qui sont actuellement à une échelle communale pour début d'année 2020.

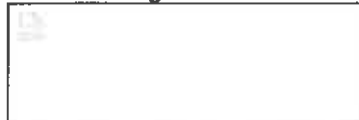
À ce stade de la procédure, nous ne pouvons plus pendre en compte de demandes de modifications sur le document.

Par ailleurs le PLUI-H après son approbation sera évolutif, je vous invite ainsi à formuler votre demande à ce moment donné.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement

Nolwen Delaunay
Assistante de Direction et PLUi-H
Pôle Aménagement-Habitat-Cadre de Vie-Mer et Littoral



Tel : 02 98 15 31 41

Courriels : nolwen.delaunay@agglo.morlaix.fr
dir.amenagement@agglo.morlaix.fr

De : [Redacted]
Envoyé : lundi 7 octobre 2019 11:48
À : ads@agglo.morlaix.fr; levailant.bernard0569@orange.fr
Cc : plouigneau-mairie@wanadoo.fr
Objet : PLUI-H

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous signaler que sur le plan graphique du PLUI-h figure au niveau du secteur du Hameau de St Didy à Plouigneau, des Espaces Boisés Identifiés.

Si cela est encore possible, je pense qu'il serait préférable de les retirer car il n'y a plus rien sur place.

Je suis propriétaire de la parcelle H2072 sur laquelle figure un EBI répertorié, mais je peux vous confirmer qu'il n'y a rien dans mon jardin depuis plus de 10 ans.

De même, l'ensemble des arbres entre le « Hameau de St Didy » et le « Clos de St Didy » n'existe plus.

PS : on retrouve également le même problème sur le lotissement Ker-Huella st Didy.

Cordialement.
Olivier Kerdiles



AMENAGEMENTS TERRITOIRES
GEOMETRE-EXPERT

Parc du Launay – Rue Goarem Pella
St Martin des Champs
29600 MORLAIX

Tél. 02 98 88 97 80 – Fax. 02 98 88 97 81

Email : [Redacted]

www.at-ouest.com www.at-ouest.com

Le contenu de ce message est couvert par le secret professionnel.

En cas de réception par une autre personne que celle à laquelle ce message est destiné, merci de nous le signaler par mail et/ou téléphone et de ne pas détruire le message (afin de déterminer les raisons de cette erreur).